



CRÉATION DE LA REVUE e-FIP : LE CONTOURNEMENT DES OS CONTINUE

Le Directeur Général a décidé la création d'une nouvelle revue interne dématérialisée "e-FiP, le e-journal de la DGFIP".

Selon le Directeur Général, l'objectif est d'avoir un journal interne qui soit un espace de partage des actualités et des informations des services centraux et du réseau, des expériences menées au niveau national ou local et du "ressenti" des cadres et agents sur leurs métiers et leur environnement professionnel.

Afin d'alimenter cette e-revue, les agents sont invités à communiquer leurs contributions à leur DDFIP qui les transmettra à l'équipe de rédaction de la revue.

Avec les visites dans les départements du Directeur Général qui se poursuivent chaque semaine, on voit que tous les moyens pour contourner les OS continuent de se mettre en place.

Qui a peur de qui ?

Les feuilles de TH et TF se ramassent des pelles ...

Courant septembre, les services du recouvrement ont reçu une note indiquant que les avis d'imposition de taxes foncières et taxe d'habitation des contribuables mensualisés feraient l'objet d'un envoi groupé.

A la question posée par les contribuables qui s'inquiétaient de ne pas avoir reçu leur avis de TF, la réponse était : « *Si vous êtes mensualisé, vous la recevrez avec votre TH.* »

Début octobre, nous apprenons que les avis seront remis à la poste entre le 15 et le 31 octobre.

Quelques jours après le 15 octobre, nouvelle vague d'appels : « *Je viens de recevoir ma TH, mais je n'ai toujours pas reçu ma TF, est-ce normal ?* »

Retour à la note pour essayer de rassurer les contribuables et la situation se corse.

Extrait de la lettre SLR 44-2012 :

3. Envoi groupé des avis des mensualisés TF (Rôle 221) et TH (Rôle 770)

La mise sous un même pli des avis des contribuables mensualisés TF et TH est généralisée cette année. Une expérimentation avait été faite en 2011 dans 22 départements.

Les critères d'appariement sont les suivants : le codique de la structure (trésorerie ou SIP), le code commune, le n° fiscal de l'usager TF et TH et l'adresse strictement identique. Ces avis seront remis à la Poste du 15 au 31 octobre 2012.

Vu les critères retenus, on se demande si cette mesure concerne beaucoup de contribuables ! Ce qui pose plusieurs questions :

- Quel est l'intérêt réel de cette mesure (économie d'enveloppes, d'affranchissement.....) ?
- Quand les taxes foncières vont-elles être distribuées ?

Le plus ennuyeux dans l'affaire c'est notre incapacité à apporter une réponse fiable aux usagers qui nous questionnent !

Dernière minute : par note du 29/10, et suite aux remontées du terrain, l'administration nous donne un semblant d'explication pour justifier des contribuables non compris dans le dispositif... en attendant ils sont nombreux à ne les avoir toujours pas reçus ces avis de TF et/ou de TH !!!

ACTUALITÉ SOCIALE : ÇA CHAUFFE DANS CERTAINES DDFIP

Plusieurs départements connaissent une actualité sociale qui en dit long sur l'état de déliquescence de la DGFIP.

- **DDFIP du Gers** : Les agents de la trésorerie de Riscle ont décidé de se mettre en grève, sur préavis de **FO-DGFIP**, le 8 novembre prochain, pour protester contre le comportement anormal du Chef de poste.

- **DDFIP de Seine-Saint-Denis** : Compte tenu de la situation désastreuse des deux SIP de Saint-Denis (22 emplois manquants et 129 sur le département !), l'autorisation de fermeture certains jours avait été accordée de manière aléatoire et au dernier moment, sans que les usagers soient informés ! Ce qui a eu pour effet de reporter les problèmes d'accueil sur les Centres des Finances Publiques limitrophes par effet de boule de neige.

Après une journée de grève des agents des SIP le 15 octobre dernier, la DGFIP a autorisé la fermeture deux jours par semaine. Le Directeur Général est par ailleurs venu sur place et a décidé de rappeler des retraités volontaires (!) et a promis de recruter 10 PACTE et agents hors concours.

Les OS locales appellent à une journée de grève départementale le 15 novembre 2012.

- **DDFIP de Meurthe-et-Moselle** : Changement de statut pour la gestion des parkings, actuellement gratuits pour les personnels de la DDFIP de Nancy : à compter du 1^{er} janvier, une participation de 40 € sera demandée aux agents souhaitant bénéficier d'une place de parking. La Section **FO-DGFIP** conteste cette décision et demande la gratuité ou une indemnisation compensatoire.

DDFIP de la Réunion : Les OS de la Réunion se sont réunies le 10 octobre dernier. Elles ont tenu une conférence de presse le 15 octobre tout en diffusant des tracts locaux au public sur 2 SIP qui ont été partiellement fermés sur la journée à l'initiative de la DDFIP.

Un appel à la grève pour le 30 octobre a été déposé et un rassemblement devant le CFP de St Denis est prévu pour cette date.

Toutes ces actions ne doivent pas faire oublier qu'une réaction forte des personnels, **le 27 novembre prochain**, sera un moyen de peser sur les décisions en cours pour la DGFIP.

Elle permettra aussi de répondre aux revendications locales. Les contournements mis en œuvre par le Directeur Général montrent que la crainte d'un embrasement de la DGFIP subsiste.